Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Réintégration après détachement

Par jaguarr

Bonjour,
Le 1er janvier 2022, j'ai opté pour un détachement au sein de l'administration pénitentiaire. Les conditions en milieu fermé ne correspondaient pas à mon profil. Je ne renouvellerai ce détachement et demande ma réintégration auprès de mon administration d'origine laquelle m'a rétorqué qu'elle ne me verserai pas de salaire à partir du 1er janvier 2023 puisqu'elle n'avait pas de poste à me proposer.
Je suis dans l'attente de vous lire,